

Où en est l'Accord de Cotonou ?

De nombreuses pressions s'exercent aujourd'hui sur l'Accord de Cotonou et fragilisent ce partenariat unique au monde. Cet Accord entre l'Union européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) a été signé le 23 juin 2000 dans la capitale économique du Bénin, après l'expiration de la Convention de Lomé. Conclu pour 20 ans,

l'Accord est révisé tous les 5 ans. Dans une Europe encore très marquée par des politiques bilatérales d'anciennes puissances coloniales comme la France et la Grande-Bretagne, le credo libéral du libre-échange et la multiplicité des instruments de coopération au développement sont autant de facteurs qui influencent la révision de

l'Accord de Cotonou. Nombre de parlementaires et d'ONG craignent que « l'on jette le bébé avec l'eau du bain » et que l'on remette radicalement en question la nature même de ce partenariat et des principes qui le fondent.

